

SOMMAIRE

Introduction

I. L'accueil

- 1. Le premier accueil et l'adaptation**
- 2. L'accueil au quotidien et les transmissions**
- 3. L'accueil des enfants en situation de handicap**

II. Les doudous

III. Le sommeil

IV. L'alimentation : le repas et le goûter

V. Les soins, le change et l'acquisition de la propreté

VI. L'aménagement de l'espace

VII. Les activités, les jeux libres et les sorties

VIII. Le rôle de l'adulte et l'éviction des douces violences

IX. La participation des familles

X. L'accueil des stagiaires

Introduction

Le Multi Accueil et la micro crèche sont deux structures du service enfance gérées par la Ville de Megève. Ce sont des lieux de vie accueillants et chaleureux pour les enfants de 3 mois jusqu'à leur première rentrée scolaire. Ils sont confiés à un personnel qualifié et diplômé.

Ce service prend en compte l'évolution de la demande des parents, permet de répondre aux besoins spécifiques des familles et également aux situations d'urgences.

Grâce à des découvertes ludiques, à la socialisation, à l'apprentissage de l'autonomie, aux jeux libres et à la créativité, chaque enfant peut vivre son expérience en collectivité.

La participation des parents est encouragée.

L'enfant a besoin d'être accueilli dans un climat de confiance, de compréhension et de respect, ainsi il se sent bien et en sécurité.

Ce projet sert de support de travail en mettant en place une pratique éducative cohérente. Il donne du sens à tout acte réalisé, permet de se remettre en question et de prendre du recul.

Ce document n'est pas figé : il peut évoluer en incluant d'autres réflexions proposées et travaillées en équipe.

Pour l'enfant, il pose un cadre rassurant sous un regard bienveillant.

Pour les parents, il peut répondre à des questionnements sur les pratiques éducatives et ainsi déclencher des échanges permettant une continuité si telle est leur volonté.

Pour les partenaires, il met en évidence la responsabilité qu'assume l'équipe à travers ses actes éducatifs pendant les premières années de vie de l'enfant.

Pour les stagiaires, il sert de support et de guide.

Toute l'équipe partage la même ambition : **favoriser l'épanouissement de chaque enfant confié, dans un climat bienveillant et dans un environnement adapté.**



I. L'accueil

1. Le premier accueil et l'adaptation

Le premier accueil de la famille est primordial, il permet d'établir un lien de confiance. La directrice est au début de la chaîne : elle rencontre la famille et lui fait découvrir les locaux et le personnel. Par la suite, elle est en contact quotidien et plus privilégié avec l'équipe du groupe de l'enfant. Il sera accueilli sur l'un des trois groupes : « les bouts » (3 mois-15 mois), « les filous » (15 mois-2ans), « les malins » (2ans-3 ans) ou en micro crèche.

L'adaptation est un temps d'accueil progressif qui permet à l'enfant de faire connaissance petit à petit avec les locaux (bruit, odeur, couleur, lumière), avec les adultes qui s'occuperont de lui et avec les autres enfants du groupe. Il aide aussi les professionnels et les parents à se connaître et à se faire confiance. Lors de l'entretien avec la directrice, il est remis aux parents un livret dans lequel il y a toutes les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant : fournitures, horaires des jours d'adaptation...

Le premier accueil sur le groupe dure environ une heure et se divise en deux temps : 45 minutes durant lesquelles le parent est présent avec son enfant dans la salle de vie. Un professionnel du groupe est détaché afin d'échanger avec le parent pour recueillir des informations nécessaires concernant les habitudes de l'enfant. Ce temps permet de s'adapter le mieux possible à son rythme de vie. Puis il y a une séparation de 15 minutes : le parent quitte la structure. Ce moment permet de voir comment réagissent l'enfant et le parent face à la séparation.

Ensuite le deuxième jour, nous proposons un accueil d'une heure sans le parent, le troisième jour un accueil de deux heures et puis le quatrième jour soit un temps de repas et de sieste soit une petite matinée de trois heures. Cela dépend du vécu de l'enfant et du parent face à la séparation. La durée des temps d'accueil des jours suivants sera à déterminer en fonction du besoin des familles tout en essayant de limiter si possible les grosses journées au début. Les parents peuvent trouver à l'entrée de la structure un trombinoscope des membres de l'équipe et pour chaque section les photos des professionnels présents sur le groupe sont affichées sur la porte. Sur le groupe des bouts, un cahier peut être mis en place à la demande des parents jusqu'à la diversification alimentaire de l'enfant : la continuité entre le lieu d'accueil et la maison est ainsi garantie.

2. L'accueil au quotidien et les transmissions

Lors des accueils quotidiens, les familles passent la carte de l'enfant devant le lecteur afin de signifier l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant. Cet appareil se situe juste à l'entrée du multi accueil.

Les parents déshabillent leur enfant avant d'accéder à la salle de vie. Chaque enfant a son casier et son porte manteau pour déposer ses affaires. Chaque jour un professionnel est détaché pour les accueillir. Se positionner à hauteur de l'enfant pour lui parler est important. Ce temps individualisé tisse un lien de confiance avec les familles mais aussi aide à recueillir des informations plus personnelles qui pourraient avoir une incidence sur le comportement de l'enfant durant la journée. Le professionnel indique à l'enfant le départ de son parent : il met ainsi des mots sur la séparation et évite que l'enfant soit surpris s'il ne l'a pas vu partir. Si la séparation est difficile nous pouvons aider l'enfant en verbalisant ce qu'il peut ressentir, en l'incitant à aller jouer, en le laissant se calmer seul, en lui proposant son doudou, en le rassurant grâce au portage, notamment chez les bébés.

Lorsque les enfants arrivent, la salle de vie est prête à les accueillir, des jeux sont mis à leur disposition de manière à leur donner envie. Les enfants doivent avoir pris leur petit déjeuner à la maison ainsi que les médicaments s'il y en a. Les aliments ne peuvent pas entrer dans l'espace de jeux. Une exception sera faite pour les bébés qui prennent encore leur biberon. Sur le groupe des «malins » et des « bouts », la porte qui sépare les deux espaces peut être ouverte le matin jusqu'à environ 9h et le soir à partir de 17h30 si les professionnels estiment qu'il y a un intérêt ce jour-là pour les enfants présents et que cela peut se faire dans le calme et en toute sécurité. Les plus grands aiment bien venir jouer chez les plus petits et inversement.

Lors du départ, le parent entre dans le hall d'entrée et le professionnel prévient l'enfant de sa présence. S'en suit un échange individualisé entre le professionnel, le parent et l'enfant. Ce moment de retrouvailles fait souvent ressurgir des émotions : le professionnel peut mettre des mots sur les réactions de l'enfant avec des phrases telles que : tu as l'air....

Pendant les temps d'accueil, les parents et les professionnels se donnent des informations à propos de l'enfant. Celles-ci sont inscrites sur la feuille de transmission de manière à ce que tous puissent en prendre connaissance. Un lien est ainsi établi entre la maison et la crèche.

Le matin, le professionnel recueille des indications sur la soirée de la veille, sur la nuit de l'enfant et sur la personne qui viendra le chercher. Il est important que les familles nous signalent dans la mesure du possible, tout évènement qui pourrait influencer le comportement de l'enfant durant la journée.

Le soir, la journée de l'enfant est racontée : activités, anecdotes valorisantes, repas et sommeil. L'échange avec les familles étant basé sur un lien de confiance, nous nous devons de leur expliquer même les comportements difficiles de l'enfant tout en le nuanciant en sachant qu'il est nécessaire de terminer sur du positif.

Le parent peut sur ces deux temps d'accueil, accompagner ou rejoindre son enfant sur le groupe (en chaussette ou avec sur chaussures).

Si le professionnel ressent que la famille a besoin de discuter ou d'être écoutée plus longuement, il évaluera l'urgence et en fonction de la situation (la sécurité des enfants présents sur le groupe prévaut toujours) il proposera à la famille un rendez-vous ultérieur.

Chaque accueil est différent : le professionnel doit s'adapter aux familles et aux situations. La notion de non jugement est primordiale : les parents sont les premiers éducateurs. Il faut toujours se rappeler que l'enfant entend tout ce que l'on dit à son parent et tout ce que l'on dit quand celui-ci est parti.

3. L'accueil des enfants en situation de handicap

L'accueil des enfants en situation de handicap est une volonté de l'établissement. Suite au rendez-vous avec la Directrice, une consultation avec le Médecin référent de la structure est à planifier. L'élaboration d'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) sera réalisée selon les besoins.

La pathologie de l'enfant, son historique et son évolution seront transmises à l'équipe et s'inscrit dans un secret professionnel absolu tout comme pour les autres enfants. L'équipe accueille avant tout un enfant et ses parents. L'adaptation de l'enfant est programmée en fonction de son rythme (possibilité du temps de présence de la famille supérieur à 1 heure le premier jour et adaptation supérieure à trois journées si nécessaire).

La prise en charge des enfants en situation de handicap implique une explication brève et adaptée aux enfants du groupe. L'objectif principal est l'intégration de l'enfant sur le groupe (tout en acceptant ses limites avec bienveillance) en adaptant le matériel et la prise en charge au handicap. En fonction du type de difficultés de l'enfant, l'accueil en collectivité peut être prolongé pour permettre une adaptation à la scolarisation (dérogation possible jusqu'aux 6 ans de l'enfant).

II. Les doudous

L'objet transitionnel est un objet qu'investit l'enfant afin de l'aider à faire face à l'absence de ses parents. Il lui permet de se rassurer lors de la séparation en dehors du cadre familial. Grâce à lui, l'enfant peut également, au fil de la journée, gérer une grosse part de ses émotions lors de moments de tristesse, colère, euphorie...Il peut alors se remémorer la maison et ses parents. Cet objet peut se matérialiser par un « doudou », une sucette, le pouce...

Tous les enfants n'y ont pas recours et il est important de le respecter et de ne pas créer un besoin dans le but de se rassurer face à la séparation. En revanche s'il est présent pour l'enfant, il est important qu'il puisse être présent sur le lieu d'accueil.

Il est important que le professionnel prévienne l'enfant lorsqu'il range son doudou afin qu'il ne soit pas surpris de « sa disparition ». Inciter l'enfant à le ranger lui-même et à devenir autonome vis-à-vis de son doudou. Ils sont en libre-service, il est important de faire confiance à l'enfant.

Néanmoins l'adulte est là pour aider l'enfant à mettre des mots sur ce qu'il ressent et pour l'inviter progressivement à se séparer de son doudou.

Certaines règles sont expliquées aux enfants : les doudous ne sont pas présents à l'extérieur et durant le repas dans la mesure du possible.

Lors de l'acquisition de la parole, il faut inviter l'enfant à enlever sa sucette pour parler afin qu'il puisse articuler correctement.

Globalement, chez le tout petit, il faut être vigilant à ne pas créer un besoin pour se rassurer en tant que professionnel. Chez les moyens, c'est une période où l'enfant en a le plus besoin car sa sécurité affective est encore en construction. En grandissant, l'enfant s'en sépare progressivement, à son rythme.

III. Le sommeil

Avant le coucher, les enfants ont un temps calme pour aider à la préparation au sommeil. Nous leur proposons parfois de la musique douce (relaxation, musique classique...) durant l'endormissement.

Les temps de repos sont organisés de plusieurs manières en fonction de l'âge des enfants. Les lits sont adaptés à l'âge des enfants (lits à barreaux ou matelas au sol).

Sur le groupe des « bouts », les professionnels respectent au mieux le rythme éveil/sommeil de chacun en proposant des temps de repos dès que le besoin s'en fait ressentir. Généralement les enfants sont couchés le matin, après le repas et pour les plus petits après le goûter.

La section dispose de deux chambres : une pour les plus petits qui n'est pas dans l'obscurité pour aider les enfants à assimiler l'alternance jour/nuit et l'autre dans la pénombre, pour les plus grands dans laquelle les professionnels restent jusqu'au réveil des premiers enfants.

Le temps de sommeil de chacun est respecté et les enfants ne sont pas réveillés.

En accord avec la famille, la sieste du matin pourra être écourtée mais pas en deçà de 45 minutes (respect du cycle de sommeil de l'enfant).

Sur le groupe des « filous » et des « malins », l'organisation est semblable : une seule sieste est généralement proposée après le repas. Les professionnels restent dans les dortoirs jusqu'au réveil des premiers enfants. Les enfants sont tous couchés en même temps car en grandissant, ils ont plus ou moins tous le même rythme.

Un enfant qui dort est un enfant qui se ressource et qui « recharge ses batteries », c'est pourquoi nous ne le réveillons pas même sur demande des parents (en tout cas pas en deçà du cycle de sommeil de 1h30). Cependant, quand arrive l'heure du goûter, nous pouvons entrouvrir la porte du dortoir afin que l'enfant se réveille progressivement avec les bruits ambiants.

De manière générale, peu importe l'âge de l'enfant, les professionnels s'adaptent aux besoins de chaque enfant, en respectant la dynamique du groupe.

IV. L'alimentation : le repas et le goûter

Le repas est un temps de partage, de convivialité. Son organisation doit favoriser le calme qu'il soit pris à l'intérieur ou à l'extérieur aux beaux jours.

Un temps chansons ou histoires est proposé avant le lavage des mains au lavabo vers 11h15, puis installation à table à 11h30 et distribution des bavoirs.

Un adulte est référent d'une table (ou deux selon les besoins de service), il se positionne face aux enfants. Il reste à table. Le personnel responsable de la préparation du repas et de sa distribution doit être le seul adulte debout.

Chaque plat est présenté et décrit à l'enfant. Pour les plus grands le jeu des cartes aliments est proposé régulièrement. L'entrée, le plat principal, le fromage et le dessert sont servis dans un plat pour chaque table.

Le verre d'eau est servi en début de repas et reste à leur disposition.

Le temps du repas favorise l'éveil des 5 sens :

- La vue : disposer joliment les aliments dans un plat.
- L'odorat : proposer aux enfants de sentir les aliments.
- Le toucher : permettre aux enfants de prendre les fruits avec la main.
- L'ouïe : éviter les nuisances sonores.
- Le goût : inciter l'enfant à goûter, en utilisant des phrases bienveillantes et valorisantes : « ce serait bien que tu goûtes ».

En cas de refus de goûter :

- L'entrée froide : la laisser sur un côté de l'assiette et servir le plat chaud,
- Le plat chaud : servir le fromage, le pain puis le dessert, que l'enfant ait goûté ou non.

Veiller à ne pas tomber dans le chantage et à ne pas mettre les enfants en concurrence. Penser l'enfant comme un invité. Des idées de déroulement en fonction de l'âge peuvent être mises en place afin de rendre l'enfant acteur de son repas.

A la fin du repas, chaque enfant se lave les mains et la bouche avec un gant et va poser son bavoir sur son support personnel.

V. L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est une évolution majeure de l'enfant.

Elle doit être parlée et décidée entre les parents et l'enfant, puis annoncée à l'équipe.

Lorsque la décision d'enlever la couche est prise il faut essayer de ne pas revenir en arrière : risque de mise en échec de l'enfant.

Le contrôle des sphincters est physiologiquement possible à partir de 18 mois. Chaque enfant avance à son rythme.

Le pot est proposé avant la sieste et au réveil si et seulement si :

- L'accord des parents est donné : laissons-leur la primauté de l'expérience.
- L'enfant a 18 mois.

Les premières mises sur le pot à la crèche sont individuelles et accompagnées par un adulte du début à la fin si l'enfant le souhaite. Le choix du pot ou du WC est laissé à l'enfant. Il n'est pas nécessaire de proposer à l'enfant un livre ou un jouet, par contre s'il a cette habitude ne pas lui refuser.

Il faut essayer, dans la mesure du possible, de préserver l'intimité de l'enfant.

L'essuyage est réalisé par l'adulte dans un premier temps puis il incite l'enfant à le faire seul (veiller au respect des règles d'hygiène élémentaires : du propre au sale, lavage des mains).

En cas de pipi et/ou caca sur le pot il est bon de féliciter l'enfant.

Dans le cas inverse, l'adulte se montre très rassurant et positif pour l'avenir « ce n'est pas grave, si tu veux une prochaine fois, tu nous demandes et tu pourras faire ton pipi sur le pot ».

Les cacas ne doivent pas donner lieu à des remarques négatives de la part des adultes.

En effet l'enfant considère ses excréments comme faisant partie de lui-même.

VI. L'aménagement de l'espace

La salle de jeux constitue un espace de liberté pour l'enfant : les jouets sont mis à sa disposition selon son évolution. Il se les approprie à sa manière. En proposant un éventail varié, l'adulte crée un climat propice au libre choix.

Le professionnel reste vigilant, observe le déroulement et accompagne l'enfant en le sécurisant, ainsi ce moment sera constructif pour tous.

Sur le groupe des Bouts et afin de garantir la sécurité de chaque enfant, un espace « bébé » avec tapis moelleux et jouets premier âge est délimité du reste de l'espace par une barrière immobile et ludique.

Plusieurs espaces sont à prévoir sur chaque groupe :

- **Un espace de jeux symboliques** : jouer à faire semblant grâce à l'imitation et aux jeux de rôles permet à l'enfant d'utiliser son imagination et d'améliorer sa capacité à contrôler son geste et ses émotions (garage, dinette, maison, poussette, bébé, animaux, déguisement...)
- **Un espace de jeux de construction** favorise le développement cognitif en proposant à l'enfant d'expérimenter des jeux de types lego, kapla

- **Un espace dit d'expression** est également disposé afin de présenter des livres, des imagiers... C'est également dans cet espace que sont animés les temps comptines grâce à des marionnettes ainsi que les temps calmes.
- **Un espace tables d'activités** est délimité et ouvert sur la salle de jeux. Cette organisation de l'espace permet à l'enfant de décider de sa participation à l'atelier sur table ou non. Il peut observer le groupe depuis la salle de jeux en toute sécurité. L'objectif est de laisser le choix à l'enfant et de lui donner l'envie de rejoindre le groupe.

VII. Les activités, les jeux libres et les sorties

Diverses activités sont proposées : elles permettent le développement sensoriel, psychomoteur et cognitif de l'enfant. Le développement du langage quant à lui est une activité présente tout au long de la journée.

Des jeux sont laissés à disposition, le professionnel veille à effectuer une rotation afin de toujours éveiller la curiosité. Le jeu libre permet de laisser à l'enfant un espace-temps durant lequel il est acteur de son choix. L'adulte reste présent et disponible, il joue avec l'enfant et peut observer les interactions dans le groupe.

L'enfant doit avoir du temps pour rêver : observer, se poser et pouvoir imaginer est une part essentielle de son développement.

Les jeux d'extérieur sont investis dès que la météo le permet en hiver comme en été. Des promenades et sorties sont organisées régulièrement et peuvent être à thème suivant le projet des équipes.

VIII. Le rôle de l'adulte et l'éviction des douces violences

L'adulte est un exemple pour l'enfant, il utilise un langage et un comportement adapté avec l'enfant et avec ses collègues.

Les douces violences sont des instants éphémères pendant lesquels le professionnel n'est plus dans la « relation à l'enfant » ou se laisse emporter par un jugement, un a priori, une étiquette, un geste brusque...

D'où la question : ce que je suis en train de faire favorise-t-il ou pas le développement de l'enfant?

Sur tous les temps de la journée peuvent apparaître des « douces violences », les moyens de les éviter sont les suivants :

➤ Le positionnement physique :

Exemple : mettre la serviette ou essuyer le visage de l'enfant, en étant derrière lui, sans le prévenir.

L'adulte se met le plus souvent possible à hauteur de l'enfant (lors du repas, de l'accueil, des jeux etc...), face à lui en lui expliquant ce qu'il va faire, tout en veillant à protéger son dos.

➤ Le comportement de l'adulte et la valorisation de l'enfant

a. Relation à l'enfant :

Exemple : poser des limites à un enfant en criant, demander aux enfants de se calmer tout en étant énervé.

L'enfant perçoit les émotions non verbales négatives de l'adulte comme le stress, la peur, l'énervement, la colère ...

L'adulte établit donc une relation empathique et rassurante, adaptée aux situations. Il est patient, garde son calme et évite de crier.

b. Respect de l'identité :

Exemple : parler à Sébastien en lui disant « Séb on va manger ».

L'enfant est appelé par son prénom uniquement, pas de surnom ni de diminutif.

Utiliser le « tu » au lieu de parler à l'enfant à la troisième personne.

Utiliser le « je » à la place du « on ».

Sébastien tu vas manger

c. Respect du rythme et de l'individualité :

Exemple : changer la couche d'un enfant sans le prévenir et sans laisser de délai en cas de refus.

L'adulte laisse le temps à l'enfant de répondre aux questions, l'encourage à s'exprimer et en cas de refus, lui permet un délai (en cas d'obligation de soins, le prévenir que nous devons le soigner).

Exemple : refuser à un enfant une activité ou un jeu sous prétexte qu'il ne pourra pas arriver à la faire.

Exemple : Commenter négativement une acquisition « tu as encore fait pipi dans ta culotte, tu ne seras jamais propre »

L'adulte insiste sur la réussite de l'enfant et l'encourage, sans le comparer avec les autres enfants.

Il accepte les différences entre les enfants et les pratiques éducatives des parents sans émettre de critiques directes.

d. Langage adapté :

Exemple : la meuh et le Dada sont dans les prés .

L'adulte doit utiliser un langage :

- d'adulte,
- soutenu, (*attention aux habitudes familiales et grossières*),
- valorisant les attitudes positives de l'enfant,
- utilisant le « je » et non pas le « on »,
- préférant le « j'ai besoin que tu ... » plutôt que « arrêtes ! » ou « ça suffit!»,
- signé dès que cela est possible.

e. Respect de la confidentialité (secret professionnel)

Exemple : faire un commentaire négatif sur la propreté de l'enfant ou sa tenue vestimentaire, critiquer le parent qui vient de partir devant son enfant.

Les informations propres à chaque enfant ne sont pas divulguées hors transmissions. Les différences physiques, comportementales, religieuses.....sont respectées et sont du domaine privé.

f. Conscience professionnelle :

Exemple : raconter son weekend à sa collègue, en présence des enfants.

Le professionnel est disponible pour l'enfant ou le groupe d'enfants, il évite les conversations hors contexte.

IX. La participation des familles

Des temps de rencontre entre parents et professionnels sont mis en place régulièrement :

- Le café des parents organisé en dehors de la présence des enfants : ce moment offre la possibilité de se retrouver et de partager librement des interrogations ou des problématiques communes.
- Les temps partagés sur les groupes avec les enfants à l'occasion de goûters.
- Les sorties auxquelles les parents sont associés pour aider à l'accompagnement.
- Les fêtes exceptionnelles : Noël et fin d'année.
- Les réunions d'information.

X. L'accueil des stagiaires

Le multi-accueil et la micro-crèche accueillent régulièrement des stagiaires de différentes formations :

- élève de 3^{ème} (stage d'observation d'une semaine),
- 1^{ère} et seconde BAC service aux personnes,
- CAP petite enfance,
- Auxiliaire de Puériculture,
- Educateurs de jeunes enfants,
- Infirmière puéricultrice.

L'équipe a travaillé sur un livret d'accueil qui leur est remis à leur arrivée.

Ils (elles) sont encadrés par un professionnel référent.

Leur venue est annoncée par photo sur la porte de chaque groupe ainsi que le prénom de leur référent.

Chaque stage commence toujours par une période d'observation permettant à tous de faire connaissance.

Respecter l'enfant c'est :

- ✚ Savoir lui faire confiance
- ✚ Le valoriser et l'encourager
- ✚ Respecter ses émotions
- ✚ Respecter son intimité
- ✚ Maîtriser notre parole au-dessus de sa tête
- ✚ Respecter son rythme
- ✚ Proposer sans forcer
- ✚ Ne pas le brusquer tant dans la parole que dans les gestes
- ✚ Laisser les doudous à disposition
- ✚ Mettre des mots sur ce qu'il va vivre
- ✚ Eviter les surnoms
- ✚ Ne pas poser d'étiquette
- ✚ Ne pas poser de jugement sur sa famille
- ✚ Accorder la même attention à tous

